

vement traité le Dr R. Masson fait un appel pathétique à ses concitoyens de Montréal, en vue de la création d'un hôpital d'enfants malades qui pour la partie française de la ville tout au moins n'existe même pas à l'état de vestige. On ne sait ou envoyer les enfants malades, dans une ville, ou les vieillards et les infirmes ont leur hospice, les chats, les chiens et les chevaux leur société pour les protéger. Il y a là une lacune qu'il voudrait voir combler dans un avenir très prochain.

Le Dr Lesage se fait l'interprète de la Société Médicale, pour remercier le Dr R. Masson de son travail et propose qu'il soit imprimé et distribué.

Le Dr F. de Martigny seconde la proposition du Dr Lesage et voudrait faire voter une somme de \$15 sur les fonds de la Société Médicale en vue de faire imprimer le travail du Dr R. Masson, qui sera en principe adressé à tous les médecins de la province de Québec, aux députés et sénateurs des gouvernements de Québec et d'Ottawa, et aux échevins de la ville de Montréal.

La proposition semble avoir réuni l'approbation des membres présents, bien qu'aucun membre n'est posé la question préalable de savoir s'il y avait de l'argent en caisse. Le trésorier étant absent il aurait été d'ailleurs difficile d'avoir une réponse immédiate.

Le Dr Loir rapporte le cas suivant, à propos du travail du Dr Masson. Etant à la campagne dans les environs de Montréal, il lui arriva de voir un enfant malingre et chétif, âgé de 4 ans, et ne paraissant pas en avoir plus de 2. S'étant enquis sur son alimentation il apprit que les plus grands soins avaient été pris depuis sa naissance et que même sur le conseil du médecin on avait acheté une vache, pour l'usage exclusif de cet enfant, qui jusqu'à ce jour n'avait été nourri qu'avec le seul lait de cette vache. Ayant demandé à voir l'animal, il put constater que la bête malingre, mal nourrie, atteinte de diarrhée et maintenue dans une étable sans air et sans lumière, était la dernière dont le lait aurait dû être donné à cet enfant. Cependant un médecin et un vétérinaire avaient présidé à son choix, mais il était évident que les soins consé-

cutifs avaient été déplorables et que personne dans la maison n'avait la moindre idée sur les soins à donner à une vache laitière. Ayant conseillé de donner tout simplement à l'enfant le lait ordinaire du laitier, il eut l'agréable surprise de constater quelque temps après une véritable résurrection de l'enfant. Ce qui prouve dit le Dr Loir que l'idée très répandue en France du moins qu'il faut donner à l'enfant le lait de la même vache est une idée fausse, car si la vache est malade elle entraîne à de déplorables résultats.

Le Dr Loir lit alors son travail sur la "Dourine" que nous publions en entier dans ce numéro.

La séance est levée à 11 heures 1-2 après que de chaudes félicitations eussent été adressées au Dr Loir qui avant de lire son travail avait remercié la Société des paroles prononcées au début de la séance, demandant en terminant que de membre honoraire il lui fut permis de devenir maintenant membre actif de la Société.

La Commission au Lait.

On se souvient qu'à l'une des séances de décembre 1906 de la Société Médicale, de Montréal, le Dr A. Marien, lut une communication des plus intéressantes sur l'état du lait à Montréal et que nous avons reproduite dans un de nos précédents numéros. A la même séance, sur proposition du Dr F. Monod, une commission fut nommée, en vue d'étudier les meilleures mesures à prendre pour améliorer la proposition du Dr F. Monod, une commission fut nommée, en vue d'étudier les meilleures mesures à prendre pour améliorer la situation considérée par tous les médecins comme déplorable.

Cette commission dite "du lait" a tenu sa 2e séance le jeudi 31 janvier 1907 dans l'antichambre du Conseil municipal, sous la présidence du Dr A. Marien. Les membres présents étaient les Drs A. Marien, président; R. Masson, secrétaire, de Lotbinière-Harwood, F. Monod, Dagenais, échevin, Marin échevin; I. E. Laberge, McCarry, tous membres de la commission.

Après lecture du procès verbal de la der-